



AGROBIO 35

CONTEXTE

PLANIFICATION APPROVISIONNEMENT LÉGUMES ENTRE LES FERMES MARAÎCHÈRES ET LES RESTAURATIONS COLLECTIVES MUNICIPALES SUR LE TERRITOIRE DE LIFFRÉ CORMIER COMMUNAUTÉ

Retour d'expérience
2024 - 2025



Dans le cadre de son **Projet Agricole et Alimentaire Territorial**, Liffré-Cormier Communauté est allé à la rencontre des différents acteurs de la restauration collective du territoire.

Très vite, un constat partagé a émergé : d'un côté, les restaurations collectives exprimaient leurs difficultés à s'approvisionner régulièrement en légumes bruts ; de l'autre, les fermes maraîchères soulignaient le manque de visibilité sur les besoins réels des établissements. Faute de planification, les cantines étaient principalement approvisionnées à partir des surplus de production, entraînant inévitablement des variations de disponibilité et donc des tensions.

Ce manque de coordination et de communication, fréquent dans les relations commerciales, générait des frustrations des deux côtés. Pour y répondre, une solution collective a été proposée : **mettre en place une planification des besoins en légumes à l'échelle des huit communes concernées.**

OBJECTIFS

- Anticiper les volumes des cantines pour que les fermes puissent planter en conséquence
- Diminuer les effets de concurrence entre les fermes en se répartissant le débouché équitablement
- Officialiser et rendre pérenne le partenariat ferme - cantine via la signature d'une convention entre la mairie et la ferme.

RESULTATS

5 conventions signées

En partenariat avec **6** fermes bio du territoire

15 Km max entre la ferme et la cantine

Cela représente **35** hectares bio

8 communes

2 900 élèves qui mangent à la cantine soit **(94% des primaires)**

16 tonnes de légumes bio locaux engagés

29 légumes bio différents

MÉTHODOLOGIE

1. MOBILISATION :

- a. Récolte des volumes de légumes bruts annuels achetés par les établissements mois par mois + des prérequis de livraison (conditionnement, horaire, facturation, etc.)
- b. Réunion collective entre fermes : état des lieux des partenariats existants, des capacités des fermes, choix de l'organisation collective.

2. Création des partenariats : mise en adéquation de l'offre et la demande, répartition équitable.

3. Rédaction des conventions de partenariat ferme - mairie. (Éventuellement ferme - mairie - société de restauration collective lorsque c'était nécessaire).

4. Engagement : signature de la convention, communication autour du nouveau partenariat

5. Expérimentation : la première année, sur les surplus de légumes des fermes.

6. Concrétisation : Bilan de cette expérimentation, ajustement des volumes. (En Novembre)

7. Routine : réunion annuelle de suivi de la convention, en novembre et ajustement éventuels des volumes.

Un accompagnement qui aide à mettre en place et à se sentir moins seul

Témoignage d'un restaurant scolaire

Cette démarche a permis d'intégrer les maraîchers locaux à notre restauration collective. Il serait intéressant de poursuivre ce travail avec d'autres filières agricoles

Témoignage d'une commune



Signature de la convention dans les communes de Gosné et St Aubin du Cormier, avec 2 fermes et la société de restauration Ansamble, 2025

Les communes jouent le jeu, avec un démarrage lent notamment pour la commune où il y a eu un changement d'équipe. Cela reste pour l'instant sur nos surplus et la saison qui arrive devrait voir les commandes et livraisons augmenter.

Témoignage d'une ferme en année 1 de signature de convention

CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ

- Toutes les communes se sont engagées
- Bon fonctionnement collectif des fermes
- Maintien du partenariat malgré les premiers changements d'équipes techniques
- Appropriation par les communes : communication
- Retours parents positifs
- Des communes absorbent également le surplus de production des fermes en cas de besoin.

À AMÉLIORER

- S'assurer de l'engagement d'un binôme élu.e - cuisinier.e
- Accentuer la notion d'engagement des deux parties
- Organiser un rendez-vous systématique en cas de changement d'équipe

Ce projet a bénéficié de l'expertise technique d'Agrobio35 pour sa mise en œuvre. Un soutien financier a été apporté par l'agence de l'eau Loire Bretagne et Eaux et Vilaine en complément de l'auto-financement de Liffré Cormier Communauté qui coordonnait le projet. (coût projet = +/- 8 000 €)

Liffré = Cormier
COMMUNAUTÉ

